

**Informations clés pour l'investisseur**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**FRANCE GAN**

Part I, D - Code ISIN : FR0000290124

Cet OPCVM est géré par GROUPAMA ASSET MANAGEMENT. Il est soumis au droit français.

**Objectifs et politique d'investissement**

**Classification** : OPCVM "Actions françaises".

**Objectif de gestion** : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le SBF 120 clôture (dividendes nets réinvestis).

**Indicateur de référence** : SBF 120 clôture (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

-L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.

-L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Les marchés des actions de sociétés françaises constituent l'univers d'investissement privilégié. Les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif dont 60% d'actions françaises au minimum.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 75%.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens coordonnés afin de diversifier le portefeuille.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer le portefeuille au risque actions dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pourra réaliser des opérations de prêts-emprunts de titres.

**Affectation des revenus** : Distribution

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

**Profil de risque et de rendement**

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

**Frais**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,75 %
Frais de sortie	Néant
<b>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.</b>	
Frais prélevés par le fonds sur une même année	
Frais courants	1,25 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

**Les frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

**Les frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2011. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr).

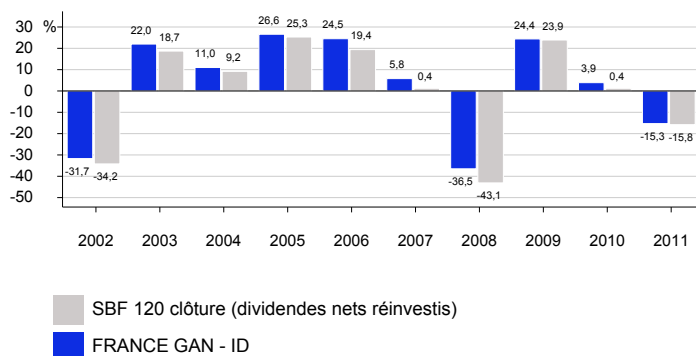
**Performances passées**

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 1er octobre 1986.

Les performances ont été calculées en euro.


**Informations pratiques**

Forme juridique : SICAV à vocation générale, cette catégorie d'action est ouverte à tous souscripteurs.

Nom du dépositaire et du centralisateur : CACEIS BANK France.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 58 bis, rue La Boétie - 75008 Paris - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

La responsabilité de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 avril 2012.

**Informations clés pour l'investisseur**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**FRANCE GAN**

Part G, D - Code ISIN : FR0010890210

Cet OPCVM est géré par GROUPAMA ASSET MANAGEMENT. Il est soumis au droit français.

**Objectifs et politique d'investissement**

**Classification** : OPCVM "Actions françaises".

**Objectif de gestion** : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le SBF 120 clôture (dividendes nets réinvestis).

**Indicateur de référence** : SBF 120 clôture (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

-L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.

-L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Les marchés des actions de sociétés françaises constituent l'univers d'investissement privilégié. Les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif dont 60% d'actions françaises au minimum.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 75%.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens coordonnés afin de diversifier le portefeuille.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer le portefeuille au risque actions dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pourra réaliser des opérations de prêts-emprunts de titres.

**Affectation des revenus** : Distribution

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

**Profil de risque et de rendement**


1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

**Frais**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
<b>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.</b>	
Frais prélevés par le fonds sur une même année	
Frais courants	Néant
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

**Les frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

**Les frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2011. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr).

**Performances passées**

*Votre catégorie d'action ne dispose pas encore de donnée sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 1er octobre 1986.

**Informations pratiques**

Forme juridique : SICAV à vocation générale, cette catégorie d'action est réservée aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama SA.

Nom du dépositaire et du centralisateur : CACEIS BANK France.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 58 bis, rue La Boétie - 75008 Paris - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

La responsabilité de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 avril 2012.

**Informations clés pour l'investisseur**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**FRANCE GAN**

Part S, D - Code ISIN : FR0010890202

Cet OPCVM est géré par GROUPAMA ASSET MANAGEMENT. Il est soumis au droit français.

**Objectifs et politique d'investissement**

**Classification** : OPCVM "Actions françaises".

**Objectif de gestion** : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le SBF 120 clôture (dividendes nets réinvestis).

**Indicateur de référence** : SBF 120 clôture (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

-L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.

-L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Les marchés des actions de sociétés françaises constituent l'univers d'investissement privilégié. Les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif dont 60% d'actions françaises au minimum.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 75%.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens coordonnés afin de diversifier le portefeuille.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer le portefeuille au risque actions dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pourra réaliser des opérations de prêts-emprunts de titres.

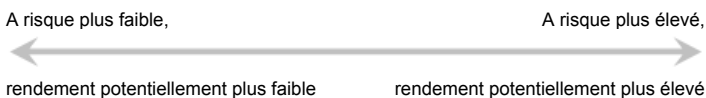
**Affectation des revenus** : Distribution

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

**Profil de risque et de rendement**


1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

**Frais**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
<b>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.</b>	
Frais prélevés par le fonds sur une même année	
Frais courants	Néant
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

**Les frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

**Les frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2011. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr).

**Performances passées**

*Cette catégorie d'action ne dispose pas encore de donnée sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 1er octobre 1986.

**Informations pratiques**

Forme juridique : SICAV à vocation générale, cette catégorie d'action est réservée aux compagnies et filiales de Groupama SA.

Nom du dépositaire et du centralisateur : CACEIS BANK France.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 58 bis, rue La Boétie - 75008 Paris - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

La responsabilité de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 avril 2012.

**Informations clés pour l'investisseur**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**FRANCE GAN**

Part O, C - Code ISIN : FR0010890368

Cet OPCVM est géré par GROUPAMA ASSET MANAGEMENT. Il est soumis au droit français.

**Objectifs et politique d'investissement**

**Classification** : OPCVM "Actions françaises".

**Objectif de gestion** : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le SBF 120 clôture (dividendes nets réinvestis).

**Indicateur de référence** : SBF 120 clôture (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

-L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.

-L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Les marchés des actions de sociétés françaises constituent l'univers d'investissement privilégié. Les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif dont 60% d'actions françaises au minimum.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 75%.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens coordonnés afin de diversifier le portefeuille.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer le portefeuille au risque actions dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pourra réaliser des opérations de prêts-emprunts de titres.

**Affectation des revenus** : Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

**Profil de risque et de rendement**

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

**Frais**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	2,50 %
<b>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.</b>	
Frais prélevés par le fonds sur une même année	
Frais courants	Néant
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

**Les frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

**Les frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2011. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr).

**Performances passées**

*Cette catégorie d'action ne dispose pas encore de donnée sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 1er octobre 1986.

**Informations pratiques**

Forme juridique : SICAV à vocation générale, cette catégorie d'action est réservée aux OPCVM dédiés et mandats gérés exclusivement par Groupama Asset Management ou ses filiales.

Nom du dépositaire et du centralisateur : CACEIS BANK France.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 58 bis, rue La Boétie - 75008 Paris - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

La responsabilité de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 avril 2012.

### Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

#### FRANCE GAN

Part I, C - Code ISIN : FR0010263822

Cet OPCVM est géré par GROUPAMA ASSET MANAGEMENT. Il est soumis au droit français.

#### Objectifs et politique d'investissement

**Classification** : OPCVM "Actions françaises".

**Objectif de gestion** : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le SBF 120 clôture (dividendes nets réinvestis).

**Indicateur de référence** : SBF 120 clôture (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

-L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.

-L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Les marchés des actions de sociétés françaises constituent l'univers d'investissement privilégié. Les actions des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Economique Européen représenteront au moins 75% de l'actif dont 60% d'actions françaises au minimum.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 75%.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens coordonnés afin de diversifier le portefeuille.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer le portefeuille au risque actions dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pourra réaliser des opérations de prêts-emprunts de titres.

**Affectation des revenus** : Capitalisation

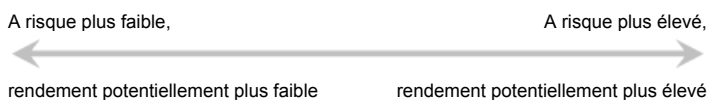
**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

**Frais**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,75 %
Frais de sortie	Néant
<b>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.</b>	
Frais prélevés par le fonds sur une même année	
Frais courants	1,25 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

**Les frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

**Les frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2011. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr).

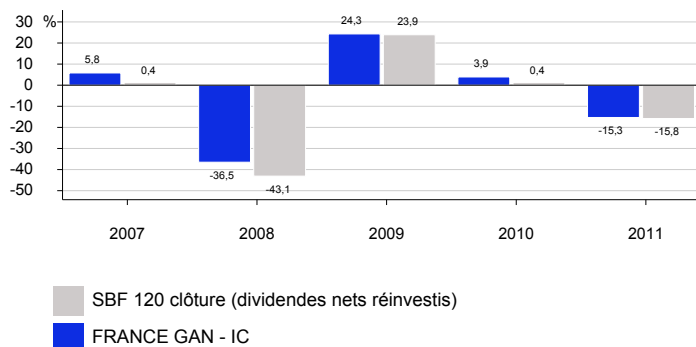
**Performances passées**

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 1er octobre 1986.

Les performances ont été calculées en euro.


**Informations pratiques**

Forme juridique : SICAV à vocation générale, cette catégorie d'action est ouverte à tous souscripteurs.

Nom du dépositaire et du centralisateur : CACEIS BANK France.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 58 bis, rue La Boétie - 75008 Paris - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

La responsabilité de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 avril 2012.